

Aboubacar SAMPIL
tête de liste candidature validée au COMEX

MEMO A L'ATTENTION DU PREMIER MINISTRE

Objet :Élections FEGUIFOOT

Monsieur le Premier Ministre,

Nous, Collectif pour La Défense du football Guinéen, vous adressons ce mémo pour clarifier un certain nombre de points relatifs au processus électoral en cours à la Fédération Guinéenne de Football (FGF).

En même temps, il s'agira pour nous de vous proposer une analyse succincte et objective de la situation tout en apportant nos suggestions pour une sortie honorable de crise.

D'emblée, Nous voudrions souligner que nous sommes tous des patriotes fièrement attachés aux valeurs et aux intérêts de notre pays.

A cet égard, Nous comprenons parfaitement que tous les efforts en cours, quels qu'en soient les auteurs, visent avant tout à œuvrer pour l'épanouissement du football, le sport le plus populaire en République de Guinée, en Afrique et dans le monde.

Faut-il rappeler que notre tête de liste M.BOUBA SAMPIL a œuvré dès le départ, c'est à dire avant le dépôt des listes de candidatures, pour la mise en place d'une liste consensuelle. Malheureusement cette démarche s'est soldée par un échec.

Au point où nous en sommes aujourd'hui (avec l'opposition au consensus de départ), il s'agit donc, de manière objective mais pragmatique, d'arriver à trouver une solution qui ne nous exposerait pas à d'éventuelles sanctions de la Confédération africaine de football (CAF) et/ou de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), dont les représentants étaient physiquement présents au démarrage du processus électoral, survenu il y a quelques semaines.



1/3

Ces mêmes représentants veillent au grain et, dans le cas d'espèce, ils seront très exigeants par rapport à la régularité du processus déjà enclenché.

Monsieur le Premier Ministre, sans jamais avoir éprouvé le besoin d'en revendiquer le titre, nous estimons que très rares sont les dirigeants du football guinéen qui ont investi autant que notre tête de liste dans la promotion de ce sport dans notre pays.

En effet, nonobstant les multiples efforts consentis par lui au niveau de l'association Sportive de Kaloum (ASK), il s'est investi notamment dans :

- La reconstruction du Stade de la Mission en 2013 (le premier du pays à être doté d'une pelouse synthétique de dernière génération)
- Le sponsoring de la FEGUIFOOT pendant 3 ans, sur fonds propres, à travers sa société Nimba Mining Ltd (société de droit anglais) après le retrait de Rio Tinto du sponsoring du championnat national.
- La prise en charge des frais liés aux équipes nationales A et locales (CHAN ; U20 et U23) dans les compétitions internationales pendant la période de l'épidémie d'EBOLA.
- La dotation de tous les clubs de ligues 1 ; 2 et National d'équipements sportifs en 2014 (tous les clubs du pays).

Cela dit, l'analyse de la crise actuelle nous emmène à poser simplement le problème. Il s'agit en fait de comprendre ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas.

De notre point de vue, les statuts de la FEGUIFOOT, qui prévoient une Commission électorale de recours, organe juridictionnel interne, dont les décisions sont définitives et non contestables par aucune instance gouvernementale (article 13.3 du code électoral), ont été validés par tous les membres statutaires. Ils doivent impérativement être respectés pour nous permettre d'être crédibles aux yeux des instances internationales.

Compte tenu de tout ce qui précède, toute démarche visant à ramener une liste déjà invalidée par ladite commission serait perçue comme une violation flagrante de nos textes.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, une liste consensuelle aurait pu être obtenue avant le démarrage du processus électoral.

vep 2/3

Au regard de l'expérience de 2021 qui a apporté, sous l'égide de la FIFA, le Comité de normalisation (CONOR), nous déconseillerons de suivre cette voie susceptible de nous mener vers une situation non souhaitable.

En effet, lors de la crise de 2021, notre tête de liste BOUBA SAMPIL a été contraint à un consensus l'emmenant au retrait de son candidat au poste de président après l'invalidation de la candidature de son unique challenger.

Ceci dit, le consensus que nous proposons est le suivant :

Signer un engagement sur l'honneur des trois candidats en lice sous l'arbitrage de la Primature dont les grandes lignes sont les suivantes :

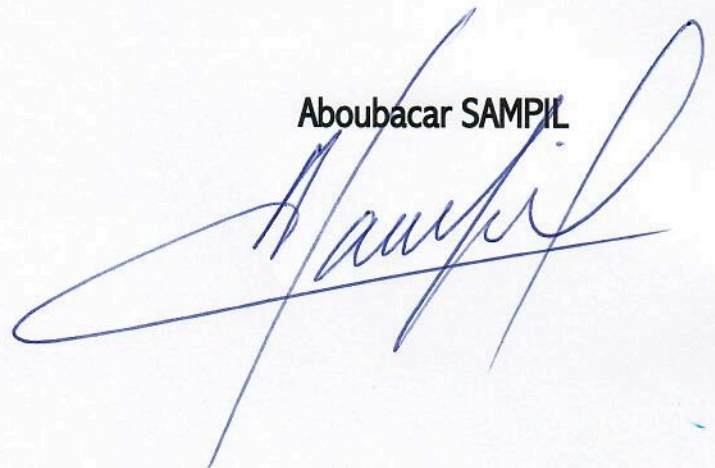
- Partager des postes hors COMEX et des commissions permanentes de la FEGUIFOOT
- Organiser une assemblée extraordinaire en vue d'élargir le nombre des membres de COMEX de 13 à 23 comme le cas du Sénégal pour inclure d'autres membres des listes perdantes.

Toutefois, nous sommes ouverts à toutes les formes de consensus pouvant nous sortir honorablement dans cette crise qui n'a que trop duré.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre Haute Considération.

Conakry, le 6 Décembre 2023

Aboubacar SAMPIL



3/3